



Syndicat des Cinémas d'**ART**
de Répertoire et d'**ESSAI**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mardi 22 septembre 2020
Deauville

SOMMAIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	page 3
RAPPORT D'ACTIVITÉ	page 4
1. Défense des intérêts et valorisation du secteur	page 4
2. Dossiers	page 5
3. Les formations	page 6
4. L'accompagnement des adhérent.e.s	page 7
5. Les rendez-vous	page 8
6. Partenariats	page 8
7. Livret Art et Essai	page 8
RAPPORT MORAL	page 9
RAPPORT FINANCIER	page 11

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

CO-PRÉSIDENT.E.S



Christine BEAUCHEMIN-FLOT,
Le Sélect
ANTONY

Stéphane LIBS,
Les Cinémas Star
STRASBOURG



VICES-PRÉSIDENT.E.S



Sylvain CLOCHARD,
Le Concorde
NANTES

Frédérique DUPERRET,
Cinéma Comoedia
LYON



TRÉSORIER



Martin BIDOU,
Le Nouvel Odéon, Le Louxor
PARIS
Astrée, Forum
CHAMBÉRY
Le Sémaphore, NÎMES

SECRÉTAIRE

Pascal ROBIN,
Les 400 Coups
CHÂTELLERAULT



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jérémy BRETA
American Cosmograph,
TOULOUSE

Olivia REGGIANI
(Cinéparadis
CHARTRES
Cinéparadis, Ermitage
FONTAINEBLEAU
Le Méliès, NEMOURS



Paul-Marie CLARET
Les Cinémas Méliès,
SAINT-ÉTIENNE

Boris THOMAS
Ciné Saint-Leu
AMIENS



Maila DOUKOURÉ
Cinéma du Panthéon
PARIS

Caroline TRONQUOY
Cinéma François Truffaut
CHILLY-MAZARIN



Julie LAURENT
Les Ecrans de Paris
PARIS

L'ÉQUIPE PERMANENTE

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
Béatrice BOURSIER



CHARGÉE DE MISSION
Agathe BOISMORAND



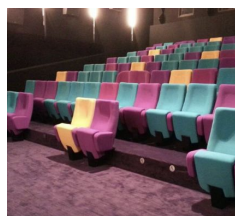
PRÉSIDENT D'HONNEUR
Michel HUMBERT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Scare compte aujourd'hui 343 adhérents, 406 cinémas et 706 écrans. Ces 406 cinémas représentent au total 835 écrans, certains n'ayant pas inscrit tous leurs écrans au Scare.

Une dizaine d'établissements nous ont encore rejoint cette année, avec plus d'une vingtaine d'écrans.

D'un autre côté, nous avons demandé aux circuits de retirer de notre syndicat les cinémas rachetés aux indépendants. Le Conseil d'Administration a réaffirmé en effet que la mission du SCARE était la défense des salles Art & Essai indépendantes. Il s'agit d'un effort financier mais qui clarifie nos combats.



Anticipant sur cette perte de recettes, nous vous avons proposé une contribution complémentaire à vos cotisations basées sur vos recettes. Nous vous rappelons que pour une salle réalisant 50 000 entrées, 200 euros remontent annuellement au Scare.

Vous avez été 41 à répondre à notre appel, pour un total de 6 260 euros.

Nous vous remercions vivement de votre implication, que nous recevons comme une marque de satisfaction de nos actions.

Nous comptons également aujourd'hui 8 associations régionales membres partenaires.

1. DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VALORISATION DU SECTEUR

A - RELATIONS INSTITUTIONNELLES

A.1. CNC

- Commissions Art et Essai
Des adhérents du SCARE sont membres de chacune des commissions régionales et nationales de classement Art & Essai du CNC ;
- Comité de concertation numérique
Christine Beauchemin-Flot a intégré ce comité paritaire distributeurs / exploitants.
- Classement Art & Essai & Aide à la programmation difficile
Le SCARE s'est inquiété à plusieurs reprises auprès du CNC des écrêtements consécutifs et de la part de l'automatique dans le calcul des subventions et rappelé la nécessité d'étudier l'impact de la réforme pour l'ajuster si besoin mais aussi, comme souhaité depuis des années élargir l'aide à la programmation difficile. Nous nous sommes également adressés à Sophie-Justine Lieber, présidente et Angélique Delorme, vice-présidente (devenue Présidente) de la commission Art & Essai qui soutiennent cette démarche.
Nous attendons que le chantier soit ouvert cet automne.
- Budget du CNC
Lors de la consultation au sujet des arbitrages à opérer pour faire face à une baisse du budget du Centre, nous avons manifesté le souhait d'épargner les aides sélectives avec d'autres organisations professionnelles indépendantes.
Nous avons également fait preuve de solidarité en nous associant à la demande de nombreuses associations pour que leur budget soit préservé.



A.2. Médiatrice du cinéma

Nous saisissons le bureau de la médiation et collaborons régulièrement avec Madame Laurence Franceschini et son équipe.

Au cours de l'année écoulée, nous avons notamment :

- Interpellé la Médiatrice au sujet de la sortie du film *Greenbook* qui a créé un précédent, et diffusé un communiqué conjointement avec l'AFCAE. Laurence Franceschini nous a proposé des points réguliers sur cette sortie.
- Celle-ci nous a consulté au sujet de l'étude qu'elle a réalisée suite à la recommandation sur les conditions de sortie des films dans les 2/3 écrans.

A.3. Autres relations institutionnelles

• Congrès des Maires de France

Le Scare a poursuivi son partenariat avec l'AMF en 2019. La nouvelle édition de la brochure Cinémas Art & Essai a été à nouveau distribuée lors du 101^e Congrès des Maires de France, en novembre.

B – RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE LA FILIÈRE

B.1. FNCF

Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs siègent mensuellement au comité de réflexion de la FNCF, aux conseils fédéraux tous les trimestres et Christine Beauchemin-Flot fait partie du bureau de la Fédération, qui se réunit mensuellement.

Nous remercions également l'engagement de nos adhérents dans les différentes commissions :

Sonia Brun, Rémi Hussenot, Jean-Marie Virginie à la petite exploitation

Frédérique Duperret, Christine Beauchemin-Flot, Julie Laurent à la moyenne

Jean-François Merle, Olivia Reggiani à la grande.



Merci aussi à l'implication de nos adhérents participant aux travaux de la Commission des questions sociales, de la commission Education à l'image et de la Commission des jeunes exploitants.

B.2. Autres Organisations

Certains membres du CA du Scare sont également élus au CA de l'AFCAE.

Des administrateurs participent aussi activement aux réunions interprofessionnelles organisées notamment par le Collectif 50/50 pour la parité et la diversité dans le cinéma. Le Scare a adhéré au collectif et s'efforce de respecter la parité, notamment au sein du Conseil d'Administration.

Le Scare a également ré-adhéré à la CST et prévoit des opérations communes.

2. DOSSIERS

Sur le plan politique, notre syndicat a œuvré en 2019 sur les dossiers suivants :

2.1. Loi sur la communication audiovisuelle et souveraineté culturelle à l'ère du numérique : le Scare a rédigé une contribution et a été auditionné par les députées Aurore Bergé et Sophie Mette, rapporteuses de la loi, en décembre 2019. Il a été notamment rappelé :

- la nécessité d'une riposte graduée pour contrer le piratage et d'une contribution des plateformes à la création cinématographique ;

- les avis divergents sur l'ouverture de la publicité à la télévision et la non-adaptation des critères retenus à la protection des distributeurs indépendants,
- les conséquences de l'ouverture des jours interdits.

Nous avons, sur ces deux points, répondu à la consultation proposée par la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du Ministère de la Culture.

Nous avons également informé les deux députées des travaux en cours sur l'évolution des textes législatifs sur l'aménagement cinématographique, que nous avons souhaité, avec le CNC, la FNCF, l'AFCAE et le GNCR, faire porter par des élus à l'occasion du débat sur la loi audiovisuel.

2.2. Evolution Aménagement Cinématographique

Nous avons appelé de nos vœux depuis plusieurs années une évolution des textes régissant les autorisations d'implantation et d'extension des établissements cinématographiques, afin que soient mieux protégés les établissements indépendants d'une concurrence accentuée des circuits et d'autres loisirs. Une concertation s'est engagée avec le CNC, la FNCF, l'AFCAE et le GNCR.

Nous espérons que les nouvelles dispositions pourront être adoptées par ordonnance à l'occasion de la loi audiovisuel.

2.3. Rapport de la députée Aurore Bergé émancipation inclusion Art et Culture

A sa demande, nous avons organisé une visite d'un cinéma d'Art et d'Essai en région. Aurore Bergé s'est rendue à Strasbourg, aux cinémas Star où Stéphane Libs et Flore Tournois lui ont fait part de l'action culturelle menée auprès des habitants et des enjeux des cinémas. Le SCARE a ensuite réagi à son rapport par un courrier, en soulignant notamment son attention portée à l'éducation culturelle, à la valeur sociale de la culture, et au rôle de la médiation.

2.4. Pass Culture

Le Scare a participé aux réunions de cadrage au Ministère de la Culture et aux phases test à Strasbourg.



3. LES FORMATIONS

Nous vous rappelons que le SCARE est organisme de formation, inscrit au catalogue de l'AFDAS.

3.1. Tour de France du marketing digital

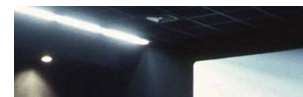
Nous avons été missionnés par le CNC pour proposer des formations dans le cadre du Tour de France du marketing digital, dans chaque région de France.

Nous remercions le CNC pour sa confiance et Xavier Lardoux, Lionel Bertinet, Catherine Verliac, Corentin Bichet pour leur investissement auprès des exploitants en région, et Loïc Turpin, qui a coordonné les relations avec les élus territoriaux et la logistique. Nous avons également travaillé étroitement avec les associations régionales, ainsi que les syndicats.

En plus des formations gratuites pour les exploitants, la présence de la direction du cinéma du CNC et de la Présidence dans de nombreuses régions a permis de sensibiliser élus et presse régionale au travail des salles et de favoriser les échanges entre exploitants, élus, DRAC et CNC.

- En 2019, 292 exploitant.e.s ont été formés dans 7 régions : Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône-Alpes, Sud Paca, Occitanie, Normandie, Centre Val de Loire, Hauts de France.
- En 2020, nous avons poursuivi en Grand Est et en Bretagne.

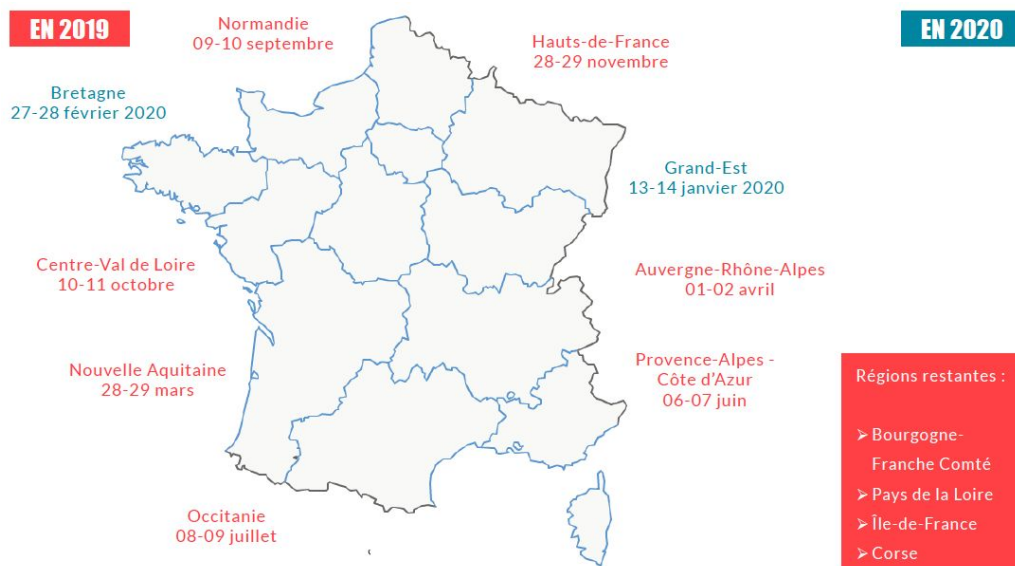
Au total, 378 participants ont bénéficié de la formation.



**le tour de France
digital**

Des ateliers itinérants
au service des exploitants
de salles de cinéma





Retardé par la crise du Covid, les formations ont repris en Bourgogne-Franche-Comté, et se poursuivent en Pays de la Loire, Corse et Ile-de-France.

Les retours des participants, recueillis par des questionnaires, sont excellents, avec plus de 90 % de taux de satisfaction.

Nous étudions également l'évolution des pratiques 6 mois après la formation, par un deuxième questionnaire, qui en démontre les bénéfices : 76% d'entre eux ont mis en œuvre des enseignements du module sites internet et 100 % des participants ayant répondu ont déclaré avoir amélioré leur pratique des réseaux sociaux.



3.2. Autres formations

Plusieurs projets de formation sont en cours.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons mis au point avec la CST une **formation de maintenance technique du matériel de projection**, sur une journée, avec une partie théorique la matinée et une après-midi de mise en pratique sur un projecteur. La première session aura lieu jeudi 12 novembre dans les nouveaux locaux de la CST dans le 13^e arrondissement de Paris. Les adhérents du Scare ou de la CST seront prioritaires dans un premier temps.

Nous avons émis des **propositions pour prolonger les formations digitales**, avec de nouveaux modules pour renforcer les compétences.

Une session sur le **management et les Ressources Humaines** est également à l'étude.

A la Femis, des modules de la formation continue « Directeur d'Exploitation » sont assurés par des membres du CA et la déléguée générale (Programmation, Stratégie de communication, marketing digital) et la formation initiale (présentation du Scare et ses actions).

L'équipe participe également régulièrement aux jurys d'entrée ou de fin d'études.

4. L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT.E.S

Le Scare a fourni des conseils et a accompagné des adhérents :

- Saisine de la Médiatrice du cinéma
- Soutien en CDAC et CNAC.

Au cours de l'année passée, le SCARE a accompagné en CNAC, puis devant le tribunal administratif d'appel, ses adhérents du Jacques Tati à Tremblay, du Concorde à Mitry Mory et du cinéma Yves Montand à Livry Gargan contre le projet d'implantation CGR, de 12 puis de 8 salles, aux côtés des associations régionales et du GNCR.

Nous avons ensuite rencontré le promoteur immobilier Frey, propriétaire du centre commercial, qui suite à ce rendez-vous, a fait appel à un indépendant pour l'implantation d'un trois salles. Nous avons, avec le GNCR, favorisé la signature d'un engagement unilatéral de programmation, protégeant nos adhérents.

Nous avons également soutenu notre adhérent le Ciné Mistral de Frontignan en CNAC.

5. LES RENDEZ-VOUS

5.1. Ateliers des Sorties

Ce rendez-vous permet un échange entre 3 ou 4 sociétés de distribution par session et des exploitants, autour des stratégies marketing de films à venir.

Deux ateliers ont eu lieu en 2019, lors des rencontres de Gerardmer et lors du Festival du Film de La Rochelle.

5.2. Groupe du Louxor

Ce groupe réunit des exploitants et des distributeurs pour réfléchir aux enjeux de la programmation et du marketing digital. Il s'est réuni deux fois en 2019 autour des questions des dates de sorties et de la data, pour la mise au point d'un outil mutualisé qui permettrait aux distributeurs de cibler les spectateurs des salles Art & Essai dans leurs campagnes web.

6. PARTENARIATS

Le Scare est partenaire des événements suivants :

6.1. Rencontres du SDI

depuis leur création. La dernière édition a été accueillie par les cinémas Star de Strasbourg en juin 2019

6.2. Les Rencontres franco-allemande Unifrance - Mulhouse novembre 2019

Elles réunissent tous les ans producteurs et vendeurs internationaux des deux pays pour favoriser les co-productions.

Pour la première fois, le Scare a organisé, en collaboration avec le bureau franco-allemand, un atelier réunissant des représentant.e.s de la distribution et de l'exploitation des deux pays pour des échanges croisés. Les thématiques ont concerné la question d'une meilleure collaboration entre les deux pays, le jeune public et le marketing digital.

Une restitution de l'atelier a été faite en plénière devant l'ensemble des participants.

Stéphane Libs a également présenté un panorama de l'exploitation indépendante française.

6.3. Le Sommet des Arcs – Décembre 2019

Comme chaque année depuis sa création, le SCARE est partenaire du Sommet distributeurs/exploitants.

Un tarif exclusif est réservé aux adhérents. Il sélectionne les projets du laboratoire des initiatives et l'anime. Le syndicat propose de plus un atelier chaque année sur des sujets rassemblant les deux professions, distribution et exploitation. Lors de la dernière édition a été abordé le thème de la data : la collecte mutualisée par les salles pour un meilleur ciblage des campagnes distributeurs et l'utilisation des données disponibles avec Opendatasoft et Klox.



LES ARCS FILM FESTIVAL
Photo © Aurélie LAMACHÈRE

7. LIVRET ART ET ESSAI



Le livre blanc de l'exploitation Art & Essai a été mis à jour et réédité avec le soutien du CNC. Il comporte 4 pages supplémentaires en anglais, proposées par ComScore, pour une utilisation à l'international.

Il a été mis à disposition des participants lors du Congrès des Maires de France et remis aux institutions et politiques.

N'hésitez pas à le commander pour le remettre à vos élus locaux et partenaires.

RAPPORT MORAL

Difficile de revenir par ce rapport moral sur l'année 2019. Le rapport d'activité qui semble désormais appartenir à un autre temps, s'en est chargé. La pandémie a en effet fait éclater en morceaux les beaux résultats de l'année 2019 et avec eux, les certitudes et le bel esprit de résistance qui émanaient de nos salles. Depuis longtemps pourtant, on nous prédisait une crise d'affluence des spectateurs en salles. A la multiplication des plateformes et des habitudes de vies qui s'orientent vers de la consommation plus domestique, à une déflation dans les esprits de la valeur-image, qui pour certains, doit être gratuite et libre, nous avons répondu par le collectif, par le sortir de chez soi, par le vivre ensemble sur des émotions partagées. On nous pensait fragiles ; nous étions si forts en 2019 que nous pouvions même nous passer de quelques grands films (*The Irishman*, *Mariage Story*...), qui auraient mérité nos écrans avant d'aller se faner sur Netflix ou ailleurs. Mais un nouvel ennemi invisible et insoupçonné allait passer par là et remettre nos fonctionnements et celui de nos sociétés en question. La Covid nous fera fermer durant 100 jours avec des pertes financières immédiates et lourdes. Cette terrible période de confinement qui brisera le lien entre les spectateurs et nos salles, a renforcé la consommation de films à la maison. Dans cet espace-temps, les cinéphages les plus assidus compensent leur manque de cinéma sur les plateformes VOD dont le taux de croissance augmente jusqu'à 70%. Les films de répertoire sont prisés, la Cinétek par exemple, ayant quadruplé ses ventes. Parallèlement, le marché mondial du cinéma en salle s'effondre et met en exergue notre forte dépendance au cinéma américain. Disney éternue et des centaines de salles en France et ailleurs, tremblent. Il faut ainsi le rappeler : le cinéma américain de divertissement est indispensable à l'ensemble des salles, quelles que soient leurs typologies et leur emplacement. Dire que l'on peut se passer de lui et de son hégémonie (comme entendu dans certains médias), c'est renier le caractère profondément populaire de notre art et le système de financement de notre secteur.

Durant cette période *noire*, *tout simplement noire*, la FNCF, le CNC, les syndicats et autres représentants de notre profession ont mis en œuvre une énergie hors du commun pour nous informer et alerter les instances politiques. Avec cette impression unique que la tête de notre profession n'a jamais été autant à l'écoute de la base, pour mener à bien des opérations d'aides effectives immédiates, de déplacements de subventions pour palier aux manques de trésorerie, des PGE permettant de gagner du temps...ceci en plus du chômage partiel. Richard Patry et toute l'équipe de la FNCF ont toujours communiqué, dans un contexte culturel souvent confus, un message clair, précis et proche de toutes les catégories de salles. Nous voulons aujourd'hui au nom de tous les administrateurs du Scare les remercier pour leur persévérance. Le CNC, lui, a répondu présent à toutes les avancées et c'est dans cette difficulté extrême, que nous nous apercevons encore plus du rôle moteur de tous les niveaux de compétence du Centre. Reste que *les choses qu'on dit*, doivent devenir *les choses qu'on fait*.

La pandémie reste aujourd'hui une vitrine incroyable d'un monde qui fait peur. Un monde qui prône l'individualisme et le globalisé, un monde univoque où la diversité n'a que peu de place. Il faut donc continuer à croire en ce que nous faisons, ne pas céder à la facilité qui, en un claquement de doigt, fait passer un film-porteur d'un line-up de distribution à un produit d'appel pour plateforme. Cette transformation physique du film, dans un temps si limité reste pour nous une aberration et cette fuite là où l'herbe est plus verte, est d'une tristesse infinie. Merci pourtant à toutes celles et ceux qui ont joué le jeu : *Été 85*, *Tout simplement Noir*, *Tenet*, *Effacer l'histoire*...mais aussi toutes celles et ceux qui, avec des films plus modestes, ont espéré trouver un public au milieu d'un été souvent fort en déceptions comme *Eva en août*, *L'ombre de Staline*, *La femme des steppes*, *le flic et l'œuf*.

Aujourd'hui nous travaillons la peur au ventre. La peur de voir un marché ne plus réellement se relever, la peur de ne plus exister aux yeux de nos spectateurs encore fragiles ou hésitants à revenir en salle, la peur économique de devoir mettre la clé sous le paillason. Nous avançons masqués, contraints, agacés par le flux des remarques simplistes et outrancières des réseaux sociaux.

Ainsi le tour de France des formations numériques commencé début 2019 et qui s'achève sur les trois dernières régions en ce moment, prend tout son sens dans la période actuelle où il nous faut cultiver nos particularités, la seule valeur-film n'étant plus suffisante. Nous remercions une fois de plus le CNC de nous avoir fait confiance dans cette aventure qui a permis de rapprocher les salles et les instances. Nous espérons pouvoir renforcer les compétences avec de nouvelles formations.

C'est ainsi maintenant qu'il nous faut être responsable en mettant en œuvre tout ce qui est possible pour ne pas déprimer, en garantissant les mesures sanitaires, en continuant coûte que coûte à entreprendre avec nos partenaires habituels, tout en imaginant de nouvelles habitudes. Il faut ainsi aimer les films pour pouvoir les faire aimer et cela passe par un état d'esprit solidaire avec les éditeurs de films qui, comme nous, sont dans le doute. Il nous faut rassurer le corps enseignant pour continuer notre travail Jeune Public, aller voir nos élus qui doivent être les garants de la pérennité de nos salles car avoir une salle de cinéma au centre d'une cité, d'un quartier ou au bout d'une vallée est un ancrage de l'activité locale. Il nous faut enfin motiver les troupes et redire à quel point dans le domaine de l'image, seule la salle de cinéma est à la hauteur de l'intensité et de la diversité des émotions qu'un être humain peut ressentir. Il nous faut rester des vendeurs de spectacle, des pourvoyeurs de rêves et des générateurs d'émotions. C'est une chance que nous devons honorer dans les moments les plus difficiles.

Alors envers et contre tout nous allons continuer, ensemble, et toujours à vos côtés, à défendre la diversité des lieux et des œuvres auprès de nos instances, des pouvoirs publics, dans nos cinémas, auprès de nos équipes, de nos spectateurs,

en formant le vœu que le plan de relance du CNC nous permette de continuer à préserver nos lieux, et que nos spectateurs retrouvent désir, confiance, curiosité et sérénité, malgré la gravité du contexte sanitaire.

Le Ministère de la Culture et celui de l'Économie ont pris conscience de la gravité de la situation et de l'urgence de nous accompagner avec un fond pour compenser (en partie) nos pertes d'exploitation, un autre plan consacré à notre relance sera précisé ces jours-ci. Saluons ici ces salutaires initiatives, même si elles ne seront jamais à la hauteur de nos attentes, besoins et nécessités.

Et pourtant que nous réserve l'avenir ?...

Nous formons le vœu qu'après ces aides significatives pour notre filière, d'autres soient envisagées (sans oublier le soutien plus que jamais nécessaire des collectivités, des Régions, des Villes et des Communautés de Communes), afin que notre parc de salles qui maille notre territoire, demeure toujours aussi vivant, et que les plus fragiles ne soient pas contraints de cesser leur activité.

Nos salles de cinémas doivent demeurer le lieu et l'écrin pour accueillir les œuvres. Plus que jamais il faut réaffirmer l'importance de la salle et tout particulièrement la salle art et essai ! Avec la défense et l'affirmation de nos choix éditoriaux, le soutien de nos politiques dynamiques d'animation et d'éducation à l'image, pour que nous puissions continuer nos missions ! Et comme l'affirmait Saint-Augustin nous croyons que : « Il vaut mieux se perdre dans sa passion que de perdre sa passion ».

Si nous avons pu exprimer nos désaccords, nos déceptions et nos craintes sur le classement Art et Essai de nos salles, nous pouvons dans un premier temps nous réjouir que ce combat qui est le nôtre et le vôtre, ait été entendu et intégré dans le plan de relance du CNC (avec une dotation supplémentaire cette année et nous l'espérons sans écrêtement...). Pour autant nous devons continuer à nourrir notre réflexion sur la réforme de l'Art et Essai, concernant tout particulièrement les salles les plus engagées à défendre les films les plus exigeants (et pour certaines fortement menacées aujourd'hui, à l'instar des salles des grandes villes), sans oublier les dangers et les dérives de la concentration, l'aide à la programmation difficile, la chronologie des médias (dont les règles doivent certes évoluer, mais nous l'espérons vivement dans le respect de principes ne sacrifiant pas la salle) et la nécessaire lutte contre le piratage.

Après cette trop longue et contrainte période d'isolement plus que jamais il est important que nous appréhendions et construisons ensemble le monde de demain.

Nous formons aussi l'espoir que nous arriverons à surmonter cette crise, dont les enjeux sont nombreux : culturels, économiques, éducatifs, urbains et sociétaux en faisant notre cette affirmation de Brecht : « celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu ».

Toujours actif sur le terrain politique et humain, cultivant à vos côtés cher.es adhérent.es notre précieuse terre de cinéphilie, nous voulons encore croire en nos métiers et défendre les valeurs qui sont les nôtres : la solidarité, le combat, la diversité et l'indépendance et qui nous animent au Scare et que nous partageons avec notre conseil d'administration paritaire : Caroline, Frédérique, Julie, Maila, Boris, Paul-Marie, Jérémy, Martin, Sylvain et Pascal, et notre chère déléguée générale Beatrice Boursier, épaulée par Agathe Boismorand, que nous tenons chacune et chacun à remercier pour leur disponibilité, leur investissement et leur engagement qui nourrissent nos passionnants échanges et réflexions.

Et malgré nos abyssales et vertigineuses incertitudes, nous demeurerons mobilisés à vos côtés pour relever ces défis !

RAPPORT FINANCIER

BILAN AU 31/12/2019

BILAN ACTIF

En €	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. Dépréc. (à déduire)	Net	Net
Immobilisations corporelles				
Autres créances	15 290		15 290	20 226
Valeurs mobilières de placement	171 937	3 447	168 590	166 160
Disponibilités	73 275		73 275	46 246
Charges constatées d'avance	1 800		1 800	
TOTAL ACTIF	262 302	3 447	258 955	232 632

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Report à nouveau	216 213	226 623
Résultat de l'exercice	11 068	-10 410
Dettes fiscales et sociales	27 034	14 500
Autres dettes	4 639	1 919
TOTAL PASSIF	258 954	232 632

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2019

En €	31/12/2019	31/12/2018
Cotisations	71 620	61 757
Autres cotisations	5 360	
Subventions	90 600	8 300
Services et Parrainages	15 500	21 615
Reprise, Transfert de charges	7 055	6 589
Autres produits	50	142
Total produits d'exploitation	190 185	98 403
Mat. Petit équipement	962	226
Fournitures	1 418	860
Petits logiciels	449	
Locations immobilières	7 850	3 110
Assurance	1 167	852
Honoraires	2 611	2 361
Honoraires avocat	2 700	
Honoraires formation	18 302	
Documentation	306	359
Photocopies	3 114	445
Publicité et annonces	1 498	1 762
Cadeaux	37	141
Voyages et déplacements	9 927	5 962
Missions et réceptions	8 832	4 981
Réception	17 188	16 807
Télécom	435	509
Frais postaux	187	1 689
Frais bancaires	199	196
Impôts & taxes	6 847	5 054
Salaires et traitements	71 778	42 541
Charges sociales	25 463	17 782
Autres charges	100	51
Total charges d'exploitation	181 370	105 688
Résultat d'exploitation	8 815	7 285
Produits financiers	1 464	1 456
Reprise sur prov.elts financiers	1 012	
Prov. Dépréciations Elts Financiers		4 358
Résultat financier	2 476	2 903
Résultat courant avant impôts	11 292	10 188
Impôts	224	222
Total des produits	192 661	99 859
Total des charges	181 593	110 269
Résultat net	11 068	10 410



**Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI**

SCARE 61, rue de l'Arcade 75008 Paris – Tél : +33 (0)1 85 08 38 80 – Fax + 33 (0)9 72 46 92 05
contact@scare.fr - www.scare.fr Siret 308 378 983 00040 – Code APE 9420Z